Les piscines publiques, une fabrique Ã citoyens

Avez-vous dÃ©jÃ pestÃ© contre ces nageurs trop lents ou trop rapides, ceux qui confondent la piscine avec leur salon ou ceux encore qui vous empÃªchent de tenir le rythme de vos longueurs hebdomadaires ? Si ces lignes ne sont pas toujours bien respectÃ©es, elles permettent tout de mÃªme de circuler Ã plusieurs dans un espace rÃ©duit. Leur histoire, comme celle de la natation, tÃ©moigne d'une vÃ©ritable Ã©volution de la pratique sportive, accolÃ©e Ã une certaine organisation politique de l'espace et du contrÃ´le des individus par autrui, puis par eux-mÃªmes. Les explications d'Emmanuel AUVRAY, enseignant Ã l'UniversitÃ© de Caen Normandie. H2o juillet 2022.

Les piscines publiques

UNE FABRIQUE Ã€ CITOYENS

Avez-vous dÃ©jÃ pestÃ© contre ces nageurs trop lents, trop rapides, trop Ã©quipÃ©s, se trompant de lignes, ceux qui confondent la piscine avec leur salon ou ceux encore qui vous empÃªchent de tenir le rythme de vos longueurs hebdomadaires ? Si ces lignes ne sont pas toujours bien respectÃ©es, elles permettent tout de mÃªme de circuler Ã plusieurs dans un espace aquatique rÃ©duit. Imaginez d'ailleurs, qu'il y a encore quelques annÃ©es de cela, elles n'existaient mÃªme pas. Leur histoire, comme celle de la natation, tÃ©moigne d'une vÃ©ritable Ã©volution de la pratique sportive, accolÃ©e, comme le montrent les recherches, Ã une certaine organisation politique de l'espace et du contrÃ´le des individus par autrui, puis par eux-mÃªmes. Selon l'historien du sport Allen Guttmann, ce sont les processus de ritualisation et les rÃ¨gles qui accompagnent chaque sport qui sont rÃ©ellement Ã©ducatifs, plus que la pratique elle-mÃªme.

Emmanuel AUVRAYenseignant Ã l'UFR STAPS, chercheur associÃ© Ã l'Ã©quipe HistemÃ©UniversitÃ© de Caen Normandie

cet article est republiÃ© Ã partir de The Conversation sous licence Creative Commons

lire l'article original

Â H2o - juillet 2022

Des rituels de contrÃ´le

Ainsi, l'activitÃ© sportive, quel que soit l'Ã¢ge, participe Ã l'Ã©ducation et forme aux pratiques de citoyennetÃ©, un phÃ©nomÃ¨ qui prend son essor Ã mesure que se dÃ©veloppe le sport de loisir dÃ¨s la fin du XIXe siÃ¨cle. Les desseins politiques, idÃ©ologiques, moraux ou sociaux apparaissent alors Ã cÃ´tÃ© d'un certain hygiÃ©nisme. Le sport devient peu Ã peu un outil moderne de contrÃ´le, voire d'endoctrinement des masses pour servir la collectivitÃ© en nourrissant diffÃ©rentes idÃ©ologies.

Ã€ titre d'exemple, dÃ¨s 1920, dans un contexte d'aprÃ¨s-guerre marquÃ© par la recherche d'hygiÃ¨ne physique et sociale

pour amÃ©liorer la "race franÃ§aise", le prÃ©fet du Calvados Maurice HÃ©litas, surnommÃ© le prÃ©fet "sportophile et alcoolophobe" (L'Auto, "AllÃ´ ! AllÃ´ !", 16 mai 1921, p. 1.), œuvre Ã la construction d'une piscine publique et d'un stade dÃ©partemental, inquiet des mÃ©faits de l'oisivetÃ©. Il s'agissait ainsi d'Ã©duquer et "d'occuper notre jeunesse rendue trÃ¨s libre par la loi des 8 heures" (Journal de Caen, "La question du stade d'Ã©ducation physique", 12 janvier 1921, p. 3) faisant rÃ©fÃ©rence ici Ã la loi sur la rÃ©duction du temps de travail. C'est dans cette histoire longue que s'inscrit celle de la natation.

Les FranÃ§ais, peuple de nageurs

Selon les derniÃ¨res Ã©tudes du ministÃ¨re des Sports (2020) on peut affirmer que les FranÃ§ais sont un peuple de nageurs et nageuses. On dÃ©nombre environ 13 millions de FranÃ§ais, Ã¢gÃ©s de plus de 15 ans, qui pratiquent chaque annÃ©e la natation de loisir dans les 4 135 piscines et 6 412 bassins publics que compte la France. 80 % d'entre eux, quasiment autant de femmes que d'hommes, la pratiquent de maniÃ¨re libre et automne, c'est-Ã -dire en dehors d'un club ou d'une association avec un personnel encadrant. Elle est la deuxiÃ¨me activitÃ© sportive la plus pratiquÃ©e par les FranÃ§ais aprÃ¨s la marche de loisir.

Comment cette activitÃ© participe-t-elle aujourd'hui Ã la fabrication de citoyens ? Par quels truchements ce sport, non encadrÃ©, contribue-t-il Ã faire acquÃ©rir et entretenir des attitudes prosociales et citoyennes comme le fait d'obÃ©ir en sociÃ©tÃ© Ã des rÃ¨gles en se conformant Ã des comportements socialement acceptÃ©s pour vivre ensemble ?

Lignes sensibles

En France, les bassins couverts ou dÃ©couverts de nage sont gÃ©nÃ©ralement de forme rectangulaire et de diffÃ©rentes longueurs de 25, 33 ou 50 mÃ¨tres Ã 100 mÃ¨tres (hormis l'exceptionnelle piscine Alfred Nakache de Toulouse avec ses 50 mÃ¨tres de large et 150 mÃ¨tres de long). Pour y organiser la circulation des dÃ©placements des nageurs "libres", les maÃ®tres-nageurs divisent gÃ©nÃ©ralement ces espaces natatoires en couloirs de nage, sÃ©parÃ©s par des lignes d'eau.

Ainsi, les nageurs et nageuses peuvent donc "librement" choisir leur ligne d'eau parmi couramment une offre de couloirs de nage prÃ©Ã©tablis entre celui interdit Ã la brasse, celui uniquement pour le crawl et le dos, celui pour les 4 nages, celui pour les palmes... et en fonction du niveau, du sexe ou de l'Ã¢ge des nageurs qui s'y trouvent. Selon les tÃ©moignages de maÃ®tres-nageurs que je recueille pour une enquÃªte en cours, ce dÃ©coupage spatial n'a pas toujours Ã©tÃ© de mise dans les piscines publiques. Il remonterait Ã une trentaine d'annÃ©es en ayant pour consÃ©quence de voir disparaÃ®tre bon nombre d'enfants qui venaient pour jouer en effectuant dans tous les sens du bassin, y compris sous l'eau, des dÃ©placements plutÃ´t courts et bruyants. C'est dire si ces usages venaient rÃ©guliÃ¨rement gÃªner et entraver celui des nageurs libres motivÃ©s par l'enchaÃ®nement de longueurs de bassin, parfois entrecoupÃ©es de pause, pour s'entretenir physiquement.

Une eau bien ordonnÃ©e

Cette manifeste Ã©volution Ã l'endroit de l'ordonnancement des corps en mouvement des nageurs libres nous renvoie Ã la question de l'ordre en sociologie et philosophie. Globalement, les bassins constituent des espaces interactionnels de sociabilitÃ© dans lesquels sont contraints les agissements des utilisateurs par des rÃ¨glements intÃ©rieurs propres Ã chaque piscine publique.

Il va de soi que les manquements au rÃ¨glement intÃ©rieur (type de maillots autorisÃ©s, bonnet de bain, douche obligatoire) constituent une entrave Ã des attentes rÃ©ciproques pouvant aller jusqu'Ã l'exclusion de la piscine, voire Ã une sanction pÃ©nale. En outre, les dÃ©placements des nageurs sont circonscrits par les dimensions matÃ©rielles des bassins et les rÃ¨gles de circulation identiques dans chaque couloir de nage. GÃ©nÃ©ralement, les nageurs libres se dÃ©placent en file indienne en partant Ã droite du tracÃ© mÃ©dian (ligne noire), placÃ© dans chaque ligne au fond du bassin. De plus, dans de nombreuses piscines publiques, il est de coutume que cette circulation soit indiquÃ©e sur des pancartes placÃ©es sur les bords du bassin ou sur les plots de dÃ©part. Le refus de ces routines de circulation entraÃ®ne gÃ©nÃ©ralement une mise au pas ou une exclusion des nageurs rÃ©tifs par les autres nageurs libres.

Selon la sociologue britannique Susie Scott, "la premiÃ¨re chose que l'on peut observer en entrant dans une piscine, c'est Ã quel point elle est ordonnÃ©e et civilisÃ©e, [...] l'ordre qu'ils crÃ©ent se maintient ."Â Le dÃ©coupage spatial des bassin et l'ordonnancement des dÃ©placements corporels qu'il induit nous renvoient, entre autres, aux travaux du sociologue amÃ©ricain Erving Goffman concernant la construction de l'ordre de l'interaction : "[...] ces routines associÃ©es aux rÃ¨gles fondamentales, tout cela constitue ce qu'on pourrait appeler un ordre social."

Â
Â

Â

Une autorÃ©gulation permanente

Outre ces analyses sociologiques, et bien qu'une piscine publique ne soit pas une prison, un bassin de natation, entre son rÃ¨glement et l'ordonnancement des dÃ©placements des nageurs libres, peut Ãªtre Ã©tudiÃ© Ã l'aune du concept de dispositif panoptique du philosophe Michel Foucault. Ainsi, si les longueurs rÃ©alisÃ©es communÃ©ment par les nageurs libres dans des bassins dÃ©coupÃ©s en couloirs de nage leur donnent davantage de force et de pouvoirs moteurs, en mÃªme temps, ces derniers sont en permanence assujettis Ã respecter des rÃ¨gles et des usages quant Ã la maniÃ¨re d'y circuler pour rÃ©ussir Ã nager ensemble dans le mÃªme territoire.

Puissant en termes de sociabilitÃ© et de citoyennetÃ©, ce dispositif autorÃ©gulÃ© fait son œuvre sans que d'ailleurs n'intervien gÃ©nÃ©ralement un maÃ®tre-nageur.

Fabriquer des citoyens

Pour le pouvoir politique, outre que la natation pratiquÃ©e librement entretient l'Ã©tat de santÃ© des concitoyens et occupe le temps oisif, elle participe Ã la fabrication de la citoyennetÃ© en actes et du vivre ensemble, comme le montrent les derniers travaux du sociologue franÃ§ais BenoÃ®t Hachet (Ã paraÃ®tre, Nager Ã Paris : une enquÃªte sur l'ordre des bassins dans cinq piscines publiques du nord-est de la capitale, Sciences Sociales et Sport). BenoÃ®t Hachet pointe que si la mise en ordre des nageurs parisiens libres est vectrice de sociabilitÃ© et de citoyennetÃ©, en revanche, il s'interroge sur le "dÃ©sordre" qui peut parfois s'y produire lorsque, l'Ã©tÃ© venu, leurs directeurs suppriment, en retirant les lignes d'eau, les couloirs de nage pour rÃ©pondre Ã l'afflux massif de baigneurs ludiques. Ils sont alors contraints de dÃ©ployer des agents de sÃ©curitÃ© pour parfois expulser des baigneurs incivils qui refusent de se soumettre au rÃ¨glement intÃ©rieur et/ou d'embÃªter d'autres nageurs plus policÃ©s. Selon BenoÃ®t Hachet,Â "Ã la question de l'ordre pourrait bien, dÃ¨s lors, rÃ©pondre celle du dÃ©sordre"Â en termes d'incivilitÃ©s, voire de violence physique, Ã l'Ã©gard d'autres nageurs lorsque l'on

retire notamment cette mise en ordre grÃ¢ce aux couloirs de nage dans les bassins."

Toutefois, soyons rassurÃ©s, dans la grande majoritÃ© des piscines publiques franÃ§aises, les nageurs libres et leur mise en ordre prennent le pas sur le dÃ©sordre qui peut, ici ou lÃ , se produire chez des baigneurs rÃ©tifs Ã l'idÃ©e mÃªme de se soumettre Ã des rÃ¨gles communes. Paradoxalement, ces derniers ne fonctionnent pas pour autant sans rÃ¨gles sociales, loin s'en faut... celles qui organisent leur vie dans leurs tribus urbaines (les "quartiers") sont gÃ©nÃ©ralement plus strictes et plus violentes que celles d'une piscine publique.

Enfin, dans une pÃ©riode historique frappÃ©e par les effets nÃ©fastes liÃ©s Ã la sÃ©dentaritÃ©, le manque d'activitÃ© physiq numÃ©rique et Ã la mauvaise hygiÃ¨ne alimentaire, on peut regretter que l'ordonnancement des nageurs libres dans des couloirs de nage a Ã©loignÃ© des bassins rectangulaires, rendus de ce fait moins ludiques, les enfants et souvent, d'un point de vue sanitaire, les plus fragiles d'entre eux. â–„

Â

L'auteur

Â

Docteur en Sciences et techniques des activitÃ©s physiques et sportives et agrÃ©gÃ© d'Ã‰ducation physique, Emmanuel Auvray est enseignant Ã l'UniversitÃ© de Caen Normandie et membre associÃ© du Laboratoire EA 7455, Histoire-Territoire-MÃ©moire. Ses travaux universitaires portent sur l'histoire de l'Ã©ducation physique scolaire, l'histoire du sport et l'histoire territoriale (toponymie) des espaces sportifs.

Illustrations - ouverture, photo duÂ Cercle du MaraisÂ ;Â texte, photo de l'auteur et photoÂ Nager Ã ParisÂ ;Â fin, photo de Sir Galinier,Â Actu Toulouse

Â